TD₅

Systèmes à base de règles d'ordre 0

Exercice 1. Règles conjonctives positives (chaînage avant)

Soit la base de faits $\mathbf{BF} = \{S,A\}$ et les règles suivantes : R1 : B \wedge R \rightarrow C R2 : A \rightarrow T R3 : R \wedge U \rightarrow E R4 : C \wedge E \rightarrow U R5 : S \wedge T \rightarrow U R6 : U \wedge T \rightarrow R R7 : S \wedge U \rightarrow A

- 1. Calculer la saturation BF* de BF par les règles en utilisant l'algorithme de chaînage avant naïf.
- 2. Calculer la saturation BF* de BF par les règles en utilisant l'algorithme de chaînage avant à base de compteurs (rappelé ci-dessous).

```
Algorithme FC(K) // saturation de la base K
// Données : K = (BF, BR)
// Résultat : BF* : BF saturée par application des règles de BR
 ATraiter ← BF
 Pour toute règle R de BR
    Compteur(R) ← Nombre de littéraux de l'hypothèse de R
 Tant que ATraiter n'est pas vide
    Retirer F de ATraiter
    Pour toute règle R : H -> C de BR ayant F dans son hypothèse
       Décrémenter Compteur (R)
       Si Compteur(R) = 0 // R est applicable
            Soit C la conclusion de R
            Si C n'est pas dans (BF U Atraiter)
                   Ajouter C à ATraiter
                   Ajouter C à BF
    FinPour
 FinTantQue
```

Exercice 2. Implémentation efficace d'un algorithme de chaînage avant

On considère l'algorithme à base de compteurs de l'exercice précédent.

- 1) Montrer sur un exemple que la condition « C ∉ BF ∪ aTtraiter » n'a pas seulement pour but d'éviter d'ajouter des faits en double dans BF ou ATraiter mais que sans elle l'algorithme serait incorrect : il produirait des faits qui ne devraient pas être produits.
- 2) Imaginer des structures de données qui permettent :
 - a. de ne considérer que les règles dont l'hypothèse contient F, lorsque F est traité
 - b. de tester en temps constant si C est dans BF.

Etant données ces structures, montrer que l'algorithme a une complexité *linéaire* en la taille de K, c'est-à-dire effectue un nombre d'opérations « élémentaires » borné par *constante* x *taille(K)*.

Exercice 3. Règles conjonctives positives (chaînage arrière)

On considère la base de connaissances de l'exercice 1.

- 1. Dessiner le graphe ET-OU associé à la base de règles.
- 2. On cherche à prouver U en chaînage arrière. Dessiner l'arbre de recherche correspondant à la remontée du graphe ET-OU, en supposant que l'algorithme considère les règles **par numéro croissant**. Vous indiquerez sur chaque feuille traitée : *échec*, *boucle*, ou (*appartient à*) *BF*.

Exercice 4. Règles conjonctives positives (chaînage arrière)

On considère la base de faits $BF = \{D,E\}$ et la base de règles BR suivante :

R1: $B \land C \rightarrow A$ R2: $E \land F \rightarrow B$ R3: $C \rightarrow F$ R4: $H \rightarrow C$ R5: $B \rightarrow C$ R6: $E \land G \rightarrow C$ R7: $D \rightarrow G$

- 1) Que contient la base de règles BF* (saturation de BF par BR)?
- 2) Dessiner l'arbre de recherche visant à prouver A en chaînage arrière (comme dans la question 2 de l'exercice précédent). Vous pouvez utiliser l'information qu'un certain atome a *déjà* conduit à un échec, ou a *déjà* été prouvé.
- 3) Adapter l'algorithme de chaînage arrière du cours (BC3) de façon à exploiter les informations "échec" et "déjà prouvé" [Indication : maintenir 2 listes et tester si Q apparaît dans l'une des 2 pour conclure directement]

Exercice 5. Règles conjonctives positives (chaînage arrière)

On considère la base de faits $BF = \{A,B,G\}$ et la base de règles BR suivante :

ainsi que l'agorithme de chaînage arrière optimisé construit à l'étape précédente. Dessiner les arbres de recherche obtenus en chaînage arrière pour les buts suivants : L, I puis E. Vous indiquerez sur chaque feuille traitée : échec, boucle, BF, déjà prouvé, ou déjà échec.

Exercice 6. Règles conjonctives

On considère des règles conjonctives pas forcément positives : la partie condition est une conjonction de littéraux et la conclusion un littéral. La notion de fait correspondante est donc un littéral.

- 1. Montrer que le chaînage avant reste adéquat sur de telles bases de connaissances : autrement dit, la base de faits saturée est conséquence de la base de connaissances. Vous procéderez par récurrence sur le nombre d'applications de règles ayant conduit à la base de faits saturée.
- 2. Montrer que le chaînage avant n'est plus complet sur de telles bases de connaissances. Quelle méthode complète pourriez-vous proposer pour calculer l'ensemble des littéraux conséquences de la base de connaissances ?